

Embargo jusqu'au 11 octobre 2007 à 11h30

Partenariat entre les infirmières et les médecins : Diminution des temps d'attente pour les Canadiens

Winnipeg, le 11 octobre 2007 – L'Association des infirmières et infirmiers du Canada (AIIC) est heureuse d'annoncer la diffusion d'un énoncé de vision établi conjointement avec le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) sur la valeur des soins interprofessionnels dispensés en collaboration à la population canadienne. Le document a été diffusé aujourd'hui lors d'une conférence de presse organisée dans le cadre du Forum annuel en médecine familiale tenu à Winnipeg (Manitoba). Kaaren Neufeld, présidente désignée de l'AIIC, a participé à la conférence de presse et, s'appuyant sur des résultats préliminaires, a indiqué que lorsque les infirmières travaillent main dans la main avec les médecins de famille et d'autres professionnels de la santé, les temps d'attente diminuent radicalement et l'accès aux services de santé s'améliore.

Selon M^{me} Neufeld, « Le travail d'équipe renforce la médecine familiale et crée des synergies au profit du patient, de sa famille, de l'intervenant et du système de santé. Il y a longtemps que les infirmières, les médecins, les pharmaciens, les travailleurs sociaux, les diététistes et d'autres professions entretiennent une relation de travail féconde dans le contexte des soins primaires. Notre énoncé de vision commun s'appuie sur cette relation et sur son efficacité manifeste. »

Dans tout le pays, on assiste à la mise en place de programmes qui appuient la collaboration au sein d'équipes de soins primaires et qui maximalisent les compétences de chaque professionnel de la santé. Un de ces programmes, soutenu par Primary Care à la Capital District Health Authority d'Halifax (Nouvelle-Écosse), révèle déjà après six mois qu'il peut diminuer les temps d'attente et améliorer l'accès aux soins.

Patsy Smith, infirmière et chef de projet du programme Nursing in Your Family Practice à Halifax affirme que : « Même en ce début de programme, les équipes signalent déjà une augmentation du nombre de patients traités, sans parler d'un temps d'accès aux soins grandement raccourci. Cela s'est fait tout en améliorant la gestion globale des maladies chroniques, la promotion de la santé et la prévention des maladies. La plupart des cabinets et centres de consultation participant à ce programme ont aussi accru leur capacité d'accepter de nouveaux patients. »

La collaboration entre les professionnels de la santé est l'un des quatre éléments sur lesquels s'appuie l'amélioration des services de santé pour la population canadienne. Les autres éléments comprennent la recherche de nouvelles technologies et innovations, la mise en place de systèmes électroniques et des ressources humaines en quantité suffisante.

« Une des stratégies clés visant à améliorer l'accès aux soins de santé primaires pour les patients au Canada consistera à améliorer l'accès aux soins dispensés en collaboration par les médecins de famille, les infirmières et d'autres professionnels de la santé, de dire le D^r Tom Bailey, président du CMFC. À cette fin, le CMFC est très heureux d'avoir élaboré avec l'AiIC l'énoncé de vision commun qui est diffusé aujourd'hui, dans lequel on invite les gouvernements et les interlocuteurs clés du secteur de la santé à appuyer les ressources nécessaires à l'amélioration de l'accès aux soins. »

En cette époque de réforme des soins de santé, alors que les modèles de prestation de services sont transférés des établissements au secteur communautaire, il est de plus en plus important que les infirmières travaillent avec les médecins de famille dans des équipes de soins de santé primaires. Selon M^{me} Neufeld, « les infirmières complètent le travail des médecins de famille, et vice versa. Chaque membre de l'équipe apporte au soin des patients des compétences, des connaissances et un savoir-faire qui lui sont propres ».

Porte-parole de la profession infirmière du Canada, l'AiIC est une fédération comprenant onze associations professionnelles et organismes de réglementation infirmière des provinces et des territoires. L'AiIC croit que la viabilité d'un système de santé financé par l'État et à but non lucratif repose sur le dynamisme de l'effectif infirmier.

Pour renseignements :

Tina Grznar, spécialiste des communications, Association des infirmières et infirmiers du Canada

Cellulaire : 613-240-7830; courriel : tgrznar@cna-aiic.ca

Jayne Johnston, gestionnaire des communications, Collège des médecins de famille du Canada
Tél. : 1-800-387-6197, poste 303; courriel : jjohnston@cfpc.ca